

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Gennecy-Soleil A, en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 15.05.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: **09.10.2002***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Gérald Rosset, chez Gérald Rosset successeur de Francis Bostico et Gérald Rosset, rue des Charmilles 28, 1203 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: La société entend en outre procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 al. 3 du CO*

Ducret & Fontanet, Notaires
1205 Genève

(00634248)